

Mini-camps procédure inscription

Ordre de priorité inscription :

- Enfants **habitant les communes** de Sainte-Gemmes-sur-Loire, Mûrs-Erigné, La Possonnière **fréquentant** l'ALSH de Mûrs-Erigné, l'ALAE de Sainte-Gemmes-sur-Loire ou l'ALAE Le Possoloire lors de l'année scolaire 2025-2026
- Enfants **ne fréquentant pas** les ALAE ou l'ALSH mais **habitant les communes** citées ci-dessus
- Les enfants **scolarisés** à Sainte-Gemmes-sur-Loire / Mûrs-Erigné / La Possonnière ou fréquentant l'ALAE ou l'ALSH mais **n'habitant pas l'une des communes** citée ci-dessus.
- Les enfants **hors communes et non scolarisés** sur Sainte-Gemmes-sur-Loire / Mûrs-Erigné / La Possonnière.

Comment s'inscrire ?

1

Un questionnaire par enfant à remplir. Ouverture du questionnaire du jeudi 26 mars 19h au dimanche 29 mars 23h59 via le lien suivant :

<https://framaforms.org/pre-inscription-mini-camps-ete-2026-1738157299>

Les préinscriptions faites avant le jeudi 26 mars à 19h ne seront pas prises en compte



2

Réception et traitement des données la semaine du 30 mars par les équipes de direction de l'ALAE de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Le dimanche 29 mars à 23h59, le questionnaire sera fermé.

Les informations collectées seront triées et nous établirons la liste des préinscrits par mini-camp.

3

Mail de réponse pour vos demande(s) de mini-camps au plus tard le 6 avril

- Si une ou plusieurs de vos demandes sont acceptée(s) : Vous recevrez un mail de confirmation, ainsi que les modalités pour finaliser l'inscription (dossier d'inscription / fiche campeur etc..) venant de l'ALAE de Sainte Gemmes sur Loire.
- Si une ou plusieurs de vos demandes sont refusée(s) : Vous recevrez un mail indiquant le motif de refus de votre demande. Enfin votre demande sera placée sur la liste d'attente (la direction vous recontactera en cas de désistement)

4

Pour que la place de votre enfant soit validée, il faudra prendre un rendez – vous, via un planning en ligne, avec le directeur ou la directrice de votre accueil de loisirs, pour fournir les documents demandés. Les rendez – vous seront sur trois jours : **le jeudi 9, vendredi 10 et lundi 13 avril.**

5

A la fin du rendez – vous, votre inscription sera validée.

Les familles des enfants inscrits aux mini-camps seront conviées à une réunion d'information familles. Trois dates vous sont proposées, vous pouvez participer à la réunion de votre choix :

- **Mardi 2 juin, 18h30, au centre Bouessé la Garenne, Mûrs Erigné**
- **Mercredi 3 juin, 18h30, à l'ALAE de Sainte-Gemmes-sur-Loire**
- **Jeudi 4 juin, 18h30, à la Possonnière** *Lieu exact communiqué ultérieurement*

Les référents des mini-camps, Camille et Mathis, ainsi que les directrices des accueils de loisirs, Charline et Juliette sont à votre disposition pour toutes questions.

ALAE Sainte-Gemmes-sur-Loire : 06.04.10.64.92 - alaestegemmessurloire@fol49.org

ALSH Mûrs-Erigné : 06.51.52.49.06 - alshmurserigne@fol49.org

ALAE Le Possoloire : 06.21.37.04.51 - lepossoloire@fol49.org